

FORMULE G
[Règle 35]

CACR _____

COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN

ENTRE :

appelant

ET :

intimé

AVIS DE JUSTIFICATION

SACHEZ que, en vertu de la règle 35, le registraire a renvoyé le présent appel à la Cour d'appel siégeant au palais de justice du 2425, avenue Victoria, à Regina, en Saskatchewan le _____, à 10 heures du
(date)
matin ou aussitôt, par après, que l'affaire pourra être entendue, pour qu'il soit rejeté pour cause d'abandon.

SACHEZ EN OUTRE que si vous êtes en détention, des dispositions seront prises pour que vous comparaissez par téléphone ou, s'il convient, par vidéoconférence.

SACHEZ EN OUTRE que, si vous ne comparez pas aux date et heure indiquées ci-dessus, votre appel pourra être rejeté, en votre absence, pour cause d'abandon.

FAIT à Regina, en Saskatchewan, le _____ .
(date)

Registraire de la Cour d'appel

DESTINATAIRES : L'appelant

L'intimé

Auteur de la délivrance du présent avis de justification :

REGISTRAIRE
COUR D'APPEL DE LA SASKATCHEWAN
2425, AVENUE VICTORIA
REGINA (SASKATCHEWAN)
S4P 4W6
Téléphone : 306-787-5382
Télécopieur : 306-787-5815
Dépôt él. : <https://ecourt.sasklawcourts.ca>